Droit fiscal II

ECTS : 4

Enseignant responsable : Aurelie CHARVOT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

- BIC - IS Détermination du résultat fiscal et paiement de l'impôt
- TVA : assujettis et redevables partiels - régimes particuliers
- Résolution de cas pratiques complexes impliquant des conséquences fiscales relatives aux différents impôts et taxes et impliquant différents acteurs.

Compétences à acquérir :

- Capacités à résoudre des problématiques
- Proposer des solutions adaptées dans un environnement économique complet et avec différents acteurs.

Pré-requis obligatoires

- Une bonne connaisance de la fiscalité de l'entreprise.

Pré-requis recommandés

- L'UE de fiscalité de l'entreprise.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu
- Examen terminal.

Coefficient : 1.00

Bibliographie, lectures recommandées :

- Mémento fiscal Francis Lefebvre.

Document susceptible de mise à jour - 03/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16